



# Ville de Cerny

Essonne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

Date de convocation : 17 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date d'affichage : 17 avril 2026

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de conseillers votants : 25

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 19 h 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, à la suite de la convocation adressée le 17 avril 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Alain PRAT, Cynthia TRIMBOUR, François LACOMME, Bernard JACQUET, Patrick VELAY, Laurent MAUGÈRE, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Patrick MIKOLAJCZAK, Bruno PASTRE, Patrick DORÉ, Christèle DEVERGNE, Magali LAJOUX, Olivier CARNOT, Agnès MERZ, Annabella CADET, Stéphanie MITTELETTE-ROUSSI, David RODRIGUES, Chrystelle LEPAGE, Aurélie CASTANAR, Laura SALIS, Matteo CANTAREL, Timoté FRANCE.

Ont donné pouvoir : Sylvie BARBERI à Marie-Claire CHAMBARET  
Laurie FILLÂTRE à David RODRIGUES  
Constance GUEY à Timoté FRANCE

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

### N° 2026 / III / 2 – 7.1 Compte financier unique de l'exercice 2025

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-14,

VU le Code des juridictions financières,

VU l'Ordonnance n° 2025-526 du 12 juin 2025 relative à la généralisation du compte financier unique,

VU le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025, tel que présenté à l'assemblée,

CONSIDÉRANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats d'exécution, des restes à réaliser, du bilan et du compte de résultat synthétiques, des taux des contributions et produits afférents,

CONSIDÉRANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,

CONSIDÉRANT que, dans les séances où le CFU est débattu, le Conseil municipal élit un Président de séance autre que le Maire, le Maire pouvant assister à la discussion mais devant se retirer au moment du vote.

Madame le Maire propose d'élire M. Rémi HEUDE en tant que Président de séance.

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

**ÉLIT** M. Rémi HEUDE, Président de séance.

Le Président de séance propose au Conseil municipal de procéder à l'adoption du Compte Financier unique 2025, tel que présenté à l'assemblée, et résumé comme suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 634 314,65 €	3 582 039,51 €	6 216 354,16 €
	Recettes réalisées	B	370 261,19 €	3 667 814,35 €	4 038 075,54 €
	Restes à réaliser	C	316 129,88 €	0,00 €	316 129,88 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 411 149,74 €	4 730 858,90 €	7 142 008,64 €
	Dépenses réalisées	E	731 172,13 €	2 995 535,45 €	3 726 707,58 €
	Restes à réaliser	F	697 189,41 €	0,00 €	697 189,41 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	-360 910,94 €	672 278,90 €	311 367,96 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-223 164,91 €	1 148 819,39 €	925 654,48 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	G+H	-584 075,85 €	1 821 098,29 €	1 237 022,44 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	-381 059,53 €	0,00 €	-381 059,53 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	-965 135,38 €	1 821 098,29 €	855 962,91 €

Madame le Maire quitte la séance. Le quorum est toujours atteint.

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **Par 25 voix POUR**  
(Madame le Maire ayant quitté la salle au moment du vote)

**APPROUVE** le Compte financier unique 2025 de la commune, tel que présenté à l'assemblée,

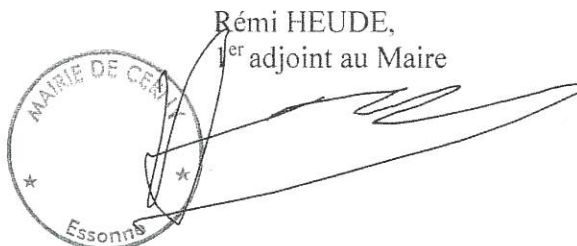
**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

**ARRÊTE** les résultats définitifs d'où il ressort :

Section de fonctionnement	Résultat de l'exercice	672 278,90 €
	Résultat de clôture de la section	1 821 098,29 €
Section d'investissement	Résultat de l'exercice	-360 910,94 €
	Résultat de clôture de la section	-584 075,85 €
TOTAL	Résultat de l'exercice	311 367,96 €
	Résultat de clôture	1 237 022,44 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Rémi HEUDE,  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire



Publié le : 27/04/2026

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>A</b>

Date d'édition : 04/03/2026

**Comptable(s)**

M REGUER Olivier

du 01/01/2025

Ayant exercé au cours de la gestion

au 04/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**LEYNAERT Celine (1036624449-0), Inspecteur des Finances Publiques**

**A DDFIP DE L'ESSONNE, le 09/03/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

**REGUER Olivier (1014091943-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe**

**A LA FERTE-ALAIS, le 09/03/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 23/04/2026 par l'organe délibérant.

**CHAMBARET MARIE-CLAIRE (mchambaret-xt), Maire**

**A CERNY, le 27/04/2026**




## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Compte financier unique 2025

.....  
Date de décision: 23/04/2026

Date de réception de l'accusé 27/04/2026

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : III\_2026

Identifiant unique de l'acte : 091-219101292-20260423-III\_2026-BF

.....  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : CFU\_21910129200056\_2025\_D\_VDEF.xml (

99\_BU-091-219101292-20260427-III\_2026-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : 2026-III-2-7.1 Compte financier unique 2025.pdf (

70\_DE-091-219101292-20260427-III\_2026-BF-1-1\_2.pdf )

délibération n° 2026-III-2-7.1 CFU 2025

Annexe : Note synthétique CFU 2025.pdf ( 71\_AN-091-219101292-20260427-

III\_2026-BF-1-1\_3.pdf )

Note de synthèse CFU 2025 Cerny